

Cotisation 2019/2020 = Adhésion Club ou Adhésion école VTT+ Licence UFOLEP

Tout pratiquant de VTT au club des « Sangliers du Vexin » doit être licencié à une Fédération.
« Les Sangliers du Vexin » sont affiliés à deux fédérations : l'UFOLEP et la FFC.

Ce dossier ne traite que les adhésions à l'UFOLEP

Validité de l'adhésion :

- UFOLEP : du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

Prix de l'adhésion au club, hors école VTT (cochez la case correspondante à l'option choisie) :

- Personne née en 2002 et après ou étudiant(e)* ou chômeur* 50,00 € +licence
- Personne née avant 2002 100,00 € +licence
- Personne née en 1949 ou avant licence

Prix des licences UFOLEP (cochez la case correspondante) :

- | | | | | |
|--------------------------------------|-------|---------------------------------|-------------|---------------------------------|
| • Enfant né(e) en 2009 et après | Rando | <input type="checkbox"/> 30,10€ | Compétition | <input type="checkbox"/> 38,20€ |
| • Jeune né(e) en 2003,04,05,06,07,08 | Rando | <input type="checkbox"/> 33,20€ | Compétition | <input type="checkbox"/> 41,50€ |
| • Adulte né(e) en 2002 et avant | Rando | <input type="checkbox"/> 54,40€ | Compétition | <input type="checkbox"/> 88,70€ |
| • | | | | |

Prix de l'Adhésion à l'école de VTT (au quel il faut ajouter le prix de la licence voir ci dessus)

- Pour l'année (3 trimestres) 160,00 € +licence
- Possibilité pour les familles qui le souhaitent d'établir au moment de l'adhésion 3 chèques, qui seront présentés en Banque pour encaissement au début de chaque trimestre.

Assurance (cocher la case correspondante à l'option choisie)

L'assurance (APAC) de base est incluse dans le prix de la licence UFOLEP. Il est cependant possible de choisir au travers des options un relèvement des niveaux de garantie et d'indemnités décrites dans la fiche APAC « Association UFOLEP » consultable sur notre site et au local des chênes.

- de Base (incluse)
- Option 1 27,05 €
- Option 2 39,05 €
- Option 3 (réservée aux mineurs sans activités salariée, ou aux étudiants – 25 ans) 25,05 €

Attention !

Sont exclues de l'APAC les activités compétitives ou non, pratiquées dans le cadre d'une fédération autre que UFOLEP.

En sus de l'assurance club , une assurance « Risque de la vie » est recommandée .

Sur le certificat médical destiné à une licence compétitive faire préciser impérativement : « Activité cycliste en compétition»

Remarques : (*) Sur présentation d'un justificatif, carte de Pôle Emploi ou carte d'étudiant(e).

Les Sangliers du Vexin
Maison de quartier – 12 allée des Petits Pains - 95800 CERGY St CHRISTOPHE
www.sangliersduvexin.org

² J'autorise les Sangliers du Vexin à traiter mes coordonnées en relation avec mon adhésion, afin de lui permettre de me contacter sur tous sujets relatifs à celle-ci et à la vie du Club sous tous ses aspects.

Date : _____ Signature (² après avoir coché la dernière case ²) :

Les Sangliers du Vexin
Maison de quartier – 12 allée des Petits Pains - 95800 CERGY St CHRISTOPHE
www.sangliersduvexin.org

Association sportive (loi de 1901) agrément D.D.J.S. n° 95 94 S 26